

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Stop à l'hypocrisie de la promotion des énergies fossiles par les SIL
Initiant-e(-s) : Virginie CAVALLI Laisser vide

En 2021, la Ville de Lausanne s'est dotée d'un plan climat ambitieux. Cela est réjouissant. Ce dernier évoque notamment une sortie progressive des énergies fossiles. En se rendant sur le site internet des Services industriels de Lausanne, on s'aperçoit en revanche de quelques incohérences. En effet, le gaz, une énergie fossile, y est promue à grand coups de couleurs vertes et turquoises. Avec des ambitions climatiques affichées pour notre ville, il est inacceptable que ce modèle promotionnel de greenwashing par un fournisseur d'énergie en mains publiques perdure.

Menaces de black-out, annonce par le Conseil fédéral d'un recours au gaz pour couvrir en urgence les besoins énergétiques, retard considérable en matière de développement des énergies renouvelables, la situation que nous vivons aujourd'hui en matière de transition énergétique en Suisse est grave.

De son côté, en 2021, la Municipalité de Lausanne a sorti un plan climat très ambitieux, avec notamment la volonté de sortir totalement des énergies fossiles. C'est une excellente chose, mais la promotion active du gaz par les Services industriels est en totale contradiction avec les buts annoncés par le plan climat.

Par exemple, sur la page suivante : <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/services-industriels/particuliers/je-choisis-mon-offre/gaz-naturel.html?tab=produits>, nous pouvons trouver les affirmations suivantes concernant le gaz « naturel » : « *Le gaz naturel est propre.* » « *Le gaz naturel est durable.* » « *Le gaz naturel est économique.* ». Le tout est bardé de couleurs turquoises et vertes, qui évoquent les couleurs usuellement associées à une planète en bonne santé.

De plus, en jouant sur le mot « naturel », les Service industriels induisent en erreur leurs clients, qui croient faire un effort pour le climat en choisissant le gaz, alors qu'il s'agit bel et bien d'une énergie fossile. Certes, le gaz est une ressource naturelle, mais on oublie souvent que c'est également le cas du charbon et de l'uranium. Pour ces raisons, c'est tout simplement inadmissible en 2022 qu'un tel *greenwashing* soit activement soutenu par les pouvoirs publics et avec l'argent des contribuables. Il est vrai que le gaz ne tâche pas comme le mazout et qu'il pollue un peu moins. Il reste cependant indéniablement une énergie fossile et il faut que la Ville fasse preuve de transparence à l'égard de ses citoyens par rapport à ces faits établis.

En février 2022, nous avons voté l'interdiction de la promotion du tabac auprès des mineurs, initiative populaire fédérale largement soutenue par la gauche et les partis du centre. Ce postulat s'inspire indirectement de ce succès populaire en prenant le parti que nos collectivités publiques se doivent d'agir de façon cohérente face au dérèglement climatique, y compris dans les campagnes de promotion financées par ces dernières.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Cesser toute promotion ou publicité des énergies fossiles par les Services industriels ou par toute autre entité en mains de la Ville de Lausanne et de considérer cette interdiction comme partie intégrante des mesures rattachées au plan climat.
 - Informer la clientèle des SIL en toute transparence et conformément aux faits scientifiques établis quant aux impacts sur l'environnement de l'utilisation des énergies fossiles.
 - Informer la clientèle des SIL en toute transparence au sujet du fonctionnement des « garanties d'origine ».
-

Lausanne, le 14 mars 2022

Laisser vide

Signataire(s) :

Laisser vide

Virginie
Cavalli

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*